

---

SOMMAIRE	Page
1. AVANT-PROPOS DU PRESIDENT .....	1
2. PROCES-VERBAL DE L'AG DU 22.4.2004 .....	3
1. Ouverture et bienvenue .....	3
2. PV de l'assemblée générale du 26.3.2003 et adoption du rapport d'activité 2003 .....	3
3. Comptes 2003 et budget 2004 - fixation des cotisations.....	4
4. Elections au comité.....	5
5. Accueil des membres admis en 2003.....	5
6. Divers.....	5
RAPPORT DE LA PRESIDENTE.....	6
3. RAPPORT D'ACTIVITE 2004 - Panorama.....	11
3.1 Rapport du groupe des architectes (GA).....	13
3.2 Rapport du groupe des ingénieurs (GI).....	16
3.3 Groupes professionnels sia .....	18
3.4 Commissions sia-vd et commissions mixtes .....	22
3.4.1 Commission des concours et appels d'offres .....	22
3.4.2 Infobase (Suisse romande et Tessin) .....	24
3.4.3 FORM Suisse romande .....	26
3.4.4 Série de prix .....	28
3.5 Prix sia vaudoise .....	29
3.6 Publications .....	30
4. MOUVEMENTS DES MEMBRES DE LA SECTION.....	32
4.1 Nouveaux membres individuels .....	32
4.1.1 Nouveaux membres associés .....	32
4.2 Transferts de membres .....	32
4.3 Démissions .....	32
4.4 Décès .....	33

---

	Page
4.6 Effectifs de la section au 31.12.2004 .....	34
4.7 Tableau récapitulatif du mouvement des membres .....	35
5. ORGANES DE LA SECTION EN 2003 .....	36
5.1 Comité .....	36
5.2 Groupe des architectes .....	36
5.3 Groupe des ingénieurs .....	36
5.4 Secrétariat .....	37
5.5 Vérificateurs des comptes .....	37
5.6 Dicastères et missions .....	38
6. DELEGUES ET REPRESENTANTS VAUDOIS AUX INSTANCES CENTRALES .....	40
6.1 Assemblée des délégués .....	40
6.2 Direction sia.....	40
6.3 Groupes professionnels .....	40
6.4 Conseil d'honneur .....	40
7. RAPPORT DE GESTION 2004 – COMMENTAIRES .....	41
Comptes 2004 - budget 2005 – budget prévisionnel 2006 graphiques (situation financière – effectifs)	
8. ANNEXES .....	43
Conférence suisse des architectes CSA : rapport d'activité 2004 Programme 2004 des URBANITES Message de Françoise Oberson	

## 1. AVANT-PROPOS

---

Mesdames et Messieurs,  
Chers collègues,

En parcourant les pages suivantes, vous découvrirez, comme chaque année, les diverses activités qui nous ont occupés et quelquefois préoccupés.

Au centre des ces préoccupations, il est important de constater l'échec de la SIA, au plan national, s'agissant de faire adopter par le Parlement une loi sur les professions d'architecte et d'ingénieur. Cette démarche, qui avait pour but de revaloriser nos professions, n'a pas trouvé grâce auprès de nos sénateurs. Il nous faut donc en prendre acte et tenter d'activer d'autres mécanismes pour que nos prestations soient reconnues comme une valeur ajoutée au domaine de l'environnement bâti.

Toujours d'actualité, la concurrence dans les marchés publics pose encore des problèmes, tant au niveau de l'organisation des appels d'offres que de la baisse des honoraires qu'elle entraîne. La SIA centrale a publié en 2004 une documentation (D 0204) qui synthétise toutes les formes de mise en concurrence et qui peut apporter de l'aide au mandant. A noter que cette documentation est née sous l'impulsion de la section vaudoise, en particulier de MM. Blaise Junod et Bruno Giacomini. J'en profite donc pour les remercier pour leur engagement dans ce projet. Cette documentation sera présentée à toutes les communes du canton, ce qui nous permettra de maintenir ou d'ouvrir le dialogue avec ces maîtres d'ouvrages.

Plus réjouissant, les visites architecturales du GA, remarquablement documentées, ont remporté un vif succès auprès de nos membres. L'année 2004 a aussi été marquée par un magnifique voyage au Brésil, organisé de main de maître (et de fer sur place) par M. Serge Butikofer et Mme Olivia de Oliveira. Encore bravo pour la préparation de leurs innombrables visites.

Le site internet arrive à l'âge adulte. Nos membres pourront y trouver de nombreuses informations sur le programme des visites, des cours et des séminaires. Nous vous encourageons à le consulter, car il vous permet très souvent de connaître certaines dates ou informations avant la venue d'un courrier, celui-ci pouvant parfois être retardés de façon à regrouper nos envois.

Autre événement marquant de notre section, le départ à la retraite de notre secrétaire Mme Françoise Oberson. Ce départ sera définitif le 31 décembre 2005, car Mme Oberson travaillera encore cette année à 50 %. Après 38 années de collaboration, sous le signe de la bonne humeur, de l'engagement, de l'amour du travail bien fait, nous ne pouvons que la remercier chaleureusement pour son dévouement à notre cause et lui souhaiter une retraite heureuse et de qualité.

Je tiens à remercier tous les membres qui ont participé, même modestement, aux activités de la section, que ce soit par leur présence à la permanence du stand d'Habitat-Jardin, pour l'organisation d'une visite ou d'un séminaire, ou simplement par la participation à un débat de nos Urbanités.

Un grand merci également à mes collègues du comité et aux personnes responsables du secrétariat pour leur engagement sans faille tout au long de l'année 2004.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport d'activité, et espérons vous compter nombreux parmi nos manifestations de l'année 2005.

Eric Gysin, ing. civil EPFL, président sia vaudoise

## 2. PROCES-VERBAL DE LA 130<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE SIA-VD du 22 avril 2004, au Château d'Aigle

---

*Présidence :* Anne Catherine Javet, architecte

*Présents :* 60 personnes, selon la liste de présence annexée au procès-verbal original

*Procès-verbal :* Geneviève Hofer, secrétaire générale

---

### ORDRE DU JOUR

1ère partie : points statutaires

1. Ouverture et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la 129<sup>ème</sup> assemblée générale et adoption du rapport d'activité 2003
3. Comptes 2003 et budget 2004
4. Elections
5. Accueil des membres admis en 2003
6. Divers

2<sup>ème</sup> partie :

1. Rapport de la présidente
  2. Conférence de M. Conrad Briguët, ing. agronome : « L'étude des terroirs vaudois : un outil au service de la profession ». Etude interdisciplinaire de sols et de terroirs.
  3. Présentation de la restauration du château par Antoine Graf, architecte EPFL.
- 

### 1. Ouverture et bienvenue

La présidente A.-C. Javet déclare ouverte la 130<sup>ème</sup> assemblée générale de la sia vaudoise, valablement convoquée par lettre-circulaire adressée à tous les membres dans les délais réglementaires.

Elle salue les personnalités présentes (cf. liste annexée au procès-verbal original) dont le conseiller d'Etat F. Marthaler, l'ancien président EPFL B. Vittoz, le membre de la Direction sia B. Junod et le secrétaire général E. Mosimann.

Elle relève que les difficultés de circulation sur l'autoroute sont probablement à l'origine d'une plus faible participation de membres à cette manifestation annuelle, qui s'est délocalisée dans l'est vaudois.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26.3.2003 et adoption du rapport d'activité 2003

A la demande de la présidente, l'assemblée donne son approbation au procès-verbal de la 129<sup>ème</sup> assemblée générale du 26 mars 2003 à Marcellin s/Morges, document contenu dans le rapport d'activité envoyé sur demande aux membres, et mis à disposition des membres présents

au château d'Aigle. Concernant le rapport d'activité 2003, la présidente souligne que comme l'an dernier ce document a été envoyé sur demande, et qu'il peut être en tout temps consulté sur le site internet de la section, où il est publié en ligne

La présidente commente les effectifs de la section, qui d'une part s'est accru de 25 nouveaux membres, mais a vu le départ de 23 membres, soit retraités soit ayant réorienté leur activité dans un autre secteur.

Au cours de l'année 2002, la section a enregistré avec tristesse le décès de 15 membres, auxquels A.-C. Javet rend hommage en les citant nommément :

Ce sont 4 ingénieurs civils : MM. Robert Girsberger, François Krayenbühl, Emile Schnitzler et Nicolae Voinesco;

6 architectes : Mme Monique Bory Barschall, MM. René Froidevaux, Richard Knecht, Claude Nicole, Marc von Rohr et Georges Saulnier ;

2 ingénieurs électriciens : MM. Charles Marti et Jean-Jacques Morf ;

3 ingénieurs mécaniciens : Messieurs Paul Huguenin, Archag Tschamerkten et Antoine Zakher.

L'assemblée est invitée à se lever quelques instants pour honorer la mémoire des disparus.

Le rapport d'activité n'appelant aucune question ni commentaire particulier de la part des membres, il est considéré comme adopté.

### 3. Comptes 2003 et budget 2004

La présidente cède la parole à J.-J. Bourgeois, trésorier, pour la présentation des comptes 2003. L'exercice comptable se solde, au 31 décembre 2003, par un bénéfice au compte d'exploitation de près de Fr. 25'000, alors que le budget prévoyait un déficit d'environ Fr. 12'000.- La diminution des frais de bureau et d'administration et l'augmentation des honoraires du secrétariat expliquent en bonne partie ces résultats ; ils contrebalancent une légère diminution du produit des cotisations et du bénéfice lié à la vente des normes. La progression des charges d'activité a notamment permis de confirmer la visibilité de la sia, notamment à Habitat et Jardin. Des provisions pour environ Fr. 28'000.- confèrent une marge appréciable pour concrétiser les projets d'action de la section.

La présidente remercie J.-J. Bourgeois pour sa présentation, et, en l'absence des vérificateurs des comptes, MM. J.-P. Zutter et F. Wintermark, excusés, demande à Mme G. Hofer, secrétaire générale, de donner lecture du rapport qu'ils ont rédigé à la fin de leur mission. Dans ce document, les vérificateurs ayant constaté la bonne tenue des comptes, ils proposent à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés. Soumis au vote, les comptes 2003 sont approuvés à l'unanimité.

J.-J. Bourgeois procède ensuite à la présentation du budget 2004, tel qu'il figure dans le rapport d'activité, et le soumet au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité. Un budget prévisionnel pour 2005, qui suit les grandes lignes du budget 2004, est également proposé puis adopté par l'assemblée.

### Fixation des cotisations annuelles

Le comité propose de maintenir les cotisations inchangées, tant pour 2004 que pour 2005. Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4. Elections

### a) Présidence

Pour succéder à Mme Anne-Catherine JAVET, parvenue au terme de son mandat, le comité propose à l'Assemblée l'actuel vice-président de la section

- M. Eric GYSIN, ingénieur civil dipl. EPFL

Avant de passer au vote, la parole est donnée à E. Gysin pour une mise en perspective des ses intentions et projets en tant que président. Les propos de E. Gysin figurent dans l'annexe 2 du présent procès-verbal.

### b) Comité

En remplacement des membres parvenus au terme de leurs mandats, quatre candidatures sont approuvées à l'unanimité, par acclamation :

- M. Jean-Jacques LEHMANN, ingénieur géomètre et du génie rural, dipl. EPFL, qui assumera les fonctions de trésorier ;

- Mme Sandra PUZELLA, ingénieure civile dipl. EPFL ;

- M. Guy NICOLLIER, architecte dipl. EPFL ;

- M. Olivier VERNAY, architecte, dipl. EPFL, déjà membre du Groupe des architectes

### c) Vérificateurs des comptes

- est élu en qualité de vérificateur : M. André BERTONCINI, ing. civil EPFL ;

- est élu en qualité de vérificateur suppléant : M. Carlo ANTOGNINI, architecte EPFL.

## 5. Accueil des membres admis en 2003

La présidente annonce qu'afin de personnaliser cet accueil, il a été décidé de convier les nouveaux membres à une rencontre avec le comité lors d'une petite manifestation à caractère moins formel, qui permettra un échange un peu plus riche et plus cordial.

### Intervention de M. Blaise Junod, membre de la Direction sia.

Avant d'aborder le dernier point, le président passe la parole à Blaise Junod pour une information sur les thèmes majeurs qui occuperont la sia centrale en 2004, soit la recherche et développement dans la construction, le développement durable, l'initiative culturelle, les conditions de l'exercice professionnel, la passation de marchés et l'attribution de mandats.

## 6. Divers

Deux membres demandent successivement la parole, le premier pour faire remarquer que les maîtres de l'ouvrage (quelque peu décriés dans le discours du nouveau président Gysin) sont bien souvent des ingénieurs et des architectes sia ; le deuxième pour soulever la question du suivi environnemental de chantier et la difficulté d'en faire valoir les prestations supplémentaires.

C'est ensuite M. René Ogey, directeur du département EC+G de l'EINEV, qui présente à l'assemblée les nouvelles orientations du département Génie civil et géomatique de l'Ecole d'ingénieurs d'Yverdon.

---

## RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Arrivant au terme des deux ans de présidence de notre section, je ressens une émotion certaine à passer le témoin. Celle-ci est provoquée par des sentiments très contradictoires, à savoir un soulagement, certes, par rapport à la charge de travail, une joie à la perspective de récupérer un peu de temps (éventuellement) libre, des satisfactions pour des dossiers que l'on a vu se concrétiser, des regrets vis-à-vis de problèmes sur lesquels nous n'avons eu aucun pouvoir, mais surtout des souvenirs de rencontres chaleureuses avec un grand nombre de personnalités, que ce soit dans les contacts avec les autorités cantonales et communales, les autres associations ou mes compagnons au sein de la SIA.

Ces deux années ont été marquées à l'étranger par des événements tragiques. Dans notre pays, la reprise se fait attendre, les baisses de recettes fiscales dues en grande partie au krach de 2001 ayant été totalement sous-estimées. Alors on procède à des coupes budgétaires, on gèle des projets déjà forts engagés, selon quels critères et quelles priorités ? On se le demande, il n'est pas toujours facile de suivre la logique d'autorités élues démocratiquement.

Au sein de la SIA, il y a des similitudes de fonctionnement qui interpellent certainement les membres, et leur fait se demander, parfois à juste titre, « Bon sang, mais pourquoi, la Direction, ou le comité agissent-ils ainsi ? ». La SIA est une grande association, de renom et de poids, qui défend les intérêts de ses membres tout en les soumettant à de hautes exigences de qualité.

Sur ce but, tout le monde réussit à s'entendre, par contre sur le « comment » y parvenir, il existe presque autant d'avis que de membres. Les comités travaillent à créer des projets rassembleurs qui permettront d'obtenir des améliorations dans la qualité environnementale de l'exercice de nos professions. Malheureusement parfois ces projets se contredisent, il faut voter et ce n'est pas forcément celui auquel on croyait qui est plébiscité par la majorité.

Concrètement durant ces deux ans, la Direction de la SIA, au niveau suisse, a été grandement renouvelée et comme nous l'avons entendu de Blaise Junod, plusieurs projets d'envergure ont été, ou sont en train d'être réalisés.

Il y a eu la création du bureau sia.international à Berne pour les relations avec les parlementaires et les pays qui nous entourent, dont l'un des buts est l'adoption de la Loi sur la reconnaissance de nos professions.

Il y a l'élargissement de la norme 140 à la 145 pour les différents types de mise en concurrence. Les swissconditions ont été établies et publiées, non sans mal, ni critiques, mais elles existent, et sont un des piliers de la situation financière saine de la SIA centrale.

Nous pensons cependant à deux projets, qui font partie de ces « regrets » que je mentionnais toute à l'heure, contre lesquels nous nous sommes battus sans succès. Il s'agit du système mis en place par la Direction pour les nouvelles affiliations, surtout pour les personnes qui n'ont pas de titre universitaire. La lourdeur pratiquement ingérable de ce système, l'impossibilité de se substituer à un organe officiel tel que le REG pour juger des équivalences des titres, sans parler du coût réel, de l'énergie dépensée par beaucoup au détriment forcément d'autres projets, nous estimons avoir encaissé un bel auto-goal. Les conséquences seront difficiles à évaluer, mais tout de même bien réelles.

L'autre « regret » est le résultat obtenu avec la modification des normes 102, 103 et 108 sur le calcul de nos honoraires. Si nous comprenons l'obligation, exigée par la COMCO, de les réviser, nous estimons que le résultat nous dessert à plusieurs niveaux. Je m'explique. N'ayant

pas pratiqué les trois normes, mais celle des architectes, je parlerai de ce point de vue uniquement. Cela ne m'empêche pas d'avoir entendu à plusieurs reprises les doléances de mes confrères ingénieurs civils sur la baisse effective de leurs honoraires par rapport à la norme 2001 ( nous sommes en 2004 ! ) et pour les CVSE à de grandes difficultés de calculs dans l'application de la norme.

En tout cas pour les architectes, qu'est-ce que l'on constate ? Pour les petits mandats, au-dessous du million, ce qui représente un grand pourcentage des travaux des petits bureaux, les coefficients z1 et z2 donnés par la sia centrale et qui permettent de traduire nos prestations en heures sont erronés. Par exemple, pour une villa dont le coût est 850'000.- Frs TTC, on obtient taxes et honoraires divers déduits, un total de 900 heures de travail. Cela équivaut à moins de 6 mois de travail pour 1 personne.

Je n'ai jamais connu d'architecte si génial capable de réaliser cet exploit. Donc on constate qu'il y a un problème dans le calcul du nombre des heures. On a beau les facturer à 138.- Frs – pour rappel les avocats sont à 350.-frs- (138.- selon le coût effectif statistique obtenu par la fiduciaire Visura et qu'il est interdit de publier sous peine d'être taxé de traître à la libre concurrence!), un maître de l'ouvrage tout ce qu'il y a de plus normal a vite fait de constater que l'on fait beaucoup plus d'heures que celles qui sont mentionnées dans le contrat. Il comprend de ce fait que l'on accepte de travailler pour des coûts horaires beaucoup plus bas. Je crois qu'à ce stade, la transparence recherchée risque une fois de plus de nous discréditer auprès de nos partenaires plutôt que de contribuer l'amélioration de notre crédibilité.

Pour les plus gros mandats, nous avons pu constater que cela se joue (en plus des coefficients) essentiellement sur « le taux horaire offert » qui est âprement négocié par les MO, publics en tout cas. Il est vrai que sur un mandat représentant 10'000 heures de travail, 1 franc de moins l'heure représente une « économie » de 10'000.- Francs. Nous constatons que dans cette situation deux types de bureaux pratiquent de la sous-enchère. Les petits et très jeunes bureaux, par manque de comparaison et éventuellement d'information de la part de notre association, et les gros bureaux bien établis. Ceux-ci ont adoptés une technique, assez bien connue de certains, qui consiste à offrir un taux horaire assez bas d'un côté, mais d'être pugnace et pinailleur sur les prestations, chaque trait de crayon, conseil, réflexion hors contrat étant facturé à part. Beaucoup de bureaux d'ingénieurs, étant donné la diminution parfois marquée de leur taux horaire depuis quelque temps, ont été contraints de pratiquer de la sorte. Nous craignons que ces nouveaux RPH 2003 fassent subir aux architectes à très court terme le même sort. Vous nous direz, mais qu'importe, le résultat au final est le même. Eh bien non, le résultat est que nous passons un temps grandissant à calculer et établir des offres complémentaires au détriment de notre travail de fond, qui est le projet et la réalisation d'un ouvrage.

Nous tenions à vous dire que nous nous sommes battus à plusieurs reprises pour tenter d'influencer l'élaboration de ces normes et la mise en place des nouvelles affiliations, et que malheureusement la section vaudoise s'est trouvée fortement minorisée par rapport à ces deux dossiers et donc n'a pas été entendue.

Nous avons fini, avec ce point, le chapitre des doléances et nous passons à un autre sujet où la Direction, cette fois, mène un travail tout à fait remarquable en s'opposant activement au projet de contrat de mandat élaboré par la KBOB (Koordination der Bau- und Liegenschaftsorgane des Bundes, soit coordination des services fédéraux de la construction et de l'immobilier).

Celle-ci propose un contrat qui intègre l'appel d'offres, les offres et le contrat dans un même document ce qui, en plus de charger inutilement les soumissionnaires, provoque des confusions inacceptables entre les différents types de mise en concurrence. De plus, ce contrat se substituerait aux contrats spécifiques SIA 102-112 qui ont été élaborés en collaboration avec les maîtres d'ouvrage dont la KBOB. Il exige également du mandataire que, dans le cadre de l'honoraire convenu, il fournisse également des prestations pas convenues contractuellement (une des conséquences de ce dont je vous parlais ci-dessus) et, last but not least, que le « rabais » du mandataire soit notifié explicitement.

Ce projet menace grandement les conditions de pratique de nos professions et la Direction a réagi vivement par une prise de position détaillée en février dernier. La conférence des présidents du 27 mars dernier a soutenu unanimement la position de la Direction en acceptant de faire le relais au niveau des sections et autorités cantonales pour informer et divulguer l'argumentaire dont je vous lis un petit résumé transmis par M. Mosimann ici présent:

1. Fiabilité et précision de la formulation du mandat, des bases contractuelles et de la formulation du contrat
2. Standardisation de la structure afin de garantir la sécurité juridique et l'optimisation du travail nécessaire lors de l'élaboration d'offres et de contrats
3. Préserver la comparabilité des offres en cas de procédure de mise en concurrence
4. Bases contractuelles qui sont utilisables pour la grande partie des tâches standards
5. Préserver l'intégralité par une réglementation de tous les éléments importants pour la tâche et le travail nécessaire du déroulement du mandat
6. Réglementation claire en cas de modifications de la prestation et du paiement des honoraires pendant le déroulement du mandat en cours (gestion des modifications)
7. Intégralité et précision de la description de prestation et des phases du déroulement du mandat
8. Logique, transparence et convenance du calcul correct des heures nécessaires et des honoraires des prestations de conception.

L'an dernier, durant l'assemblée générale, je vous parlais de ce mouvement de résistance populaire qui s'était formé et tentait de s'opposer à la volonté de guerre des puissants. Eux aussi n'ont pas atteint leur but puisque la guerre a eu lieu. Je suis cependant convaincue que cette résistance, pour autant qu'elle reste vivante, augure du changement d'orientation de nos sociétés.

Lors d'une autre assemblée générale de la SIA, en 1998, Albert Jaccard nous a tenu une magnifique conférence dont plusieurs d'entre nous se souviennent, où il nous rappelait simplement que nous étions 6 milliards sur cette terre, dont les ressources ne suffisaient même pas pour 1 milliard du type « consommateur occidental » que nous représentons et que dans peu de temps nous serions 10 milliards. Pour appréhender ce fait et cette perspective, il ne prônait pas la guerre ou les épidémies pour éliminer l'excédent mais au contraire de « regarder l'autre dans les yeux ».

Il disait, en songeant à la compétitivité à laquelle on est soumis dès le berceau, avec sa voix très caractéristique que je ne saurais imiter :

« A quoi ça me sert d'être plus fort que l'autre, ce que je veux c'est créer une communauté avec l'autre, que je puisse le regarder dans les yeux, il ne faut pas que je l'élimine. Autrement dit la formule la plus simple, c'est d'apprendre aux enfants à regarder l'autre quel qu'il soit comme une source, toujours comme une source, jamais comme un obstacle. Alors une société qui présente l'autre comme un obstacle est une société qui s'est trompée, on va la refaire, on y est obligé de toute façon, elle ne peut pas durer et il est temps de construire autrement, est-ce qu'on aura le temps avant que les catastrophes arrivent. »

Quelques années ont passé depuis ses paroles, des catastrophes sont survenues, mais il est toujours encore plus urgent de résister, et d'inventer cette nouvelle société qu'Albert Jaccard appelait de ses vœux.

Pour lui, il n'y a aucune raison pour que cela soit impossible, « cela suppose des changements radicaux, cela suppose de nous regarder les uns et les autres avec émerveillement ».

A ses détracteurs, il répond : « Pour moi, une utopie, c'est une étoile que l'on choisit qui nous permet d'avoir une direction constante. Se diriger vers l'étoile, ce n'est pas prétendre atteindre l'étoile, mais au moins on sait vers quoi on va. »

ÿÿ

Cette volonté de modifier les rapports entre les individus, de combattre l'indifférence s'est traduite durant ces deux ans au sein de la section par l'amélioration de la communication et de l'échange à des niveaux différents.

La création des cafés Urbanités tous les premiers lundis du mois est devenu un rendez-vous privilégié entre membres sia, public et invités de divers horizons, où chacun s'essaie à rentrer en communication avec l'autre, à confronter ses idées avec conviction, mais sans violence, sur des thèmes très divers. Nous avons abordé des sujets qui se rapportent à l'urbanisme, à l'architecture, aux infrastructures, aux sites contaminés en passant par le droit d'auteur ou l'éthique du mandataire. Le prochain rendez-vous et dernier avant les vacances d'été se

tiendra le 3 mai prochain et le titre sera : L'ouest lausannois : une nouvelle ville ? Je vous rappelle que ces rencontres ont lieu dans le foyer du théâtre de l'Arsenic à Lausanne, qui nous fait le plaisir et l'honneur de nous y accueillir.

Notre présence consécutive en 2003 et 2004 à Habitat & Jardin va également dans ce sens, en cherchant à provoquer un espace de rencontre et de dialogue où l'on présente nos professions. Nous avons pu nous rendre compte de l'importance fondamentale de l'information au public sur rôle de nos professions, car très peu de personnes, finalement, en ont une image précise, quand elle n'est pas déformée. C'est certainement une goutte d'eau si l'on a touché quelques passants durant cette foire, mais il est important de ne pas abandonner et d'être présents.

Nous avons également rénové le site internet de la section afin de le rendre plus attrayant et percutant. Nous avons amélioré son organisation et son aspect visuel pour inciter les membres exigeants et le public à venir le consulter régulièrement. Notre secrétaire générale veille à le tenir très à jour et à y mettre toutes les informations utiles à nos membres. Ce renforcement de l'information sur internet a diminué le nombre de courriers que vous avez reçus, car on s'est rendu compte que les personnes peu intéressées ou peu disponibles avaient une forte tendance à passer nos courriers au classement vertical, alors que les membres qui ressentent de l'intérêt sont prêts à rechercher activement l'information, notamment en venant consulter notre site.

Notre commission des concours et appels d'offres (dont l'abréviation est CCAO) continue d'accomplir son travail de fourmi pour clarifier et accompagner les maîtres d'ouvrage publics à s'orienter dans la jungle que peut être parfois la mise en concurrence pour les marchés publics.

Elle devra certainement reprendre son bâton de pèlerin pour expliquer les modifications conséquentes à la révision de la loi sur les marchés publics.

ÿÿ

J'aimerais, avant de conclure, procéder à quelques remerciements.

Tout d'abord à mes compagnons du comité qui ont accompli un travail conséquent de soutien aux différentes actions dont je vous ai fait mention ce soir et sans lesquels elles n'auraient pas été possibles,

- à mon prédécesseur Bruno Giacomini qui nous a transmis une situation saine,
- aux membres du GA et à leur président Alfonso Esposito, qui oeuvrent au rayonnement culturel de notre profession,
- au président du défunt GI, Eric Gysin qui va me succéder avec enthousiasme et compétence,
- aux membres de la CCAO et à leur président Jean-Christophe Chatillon, qui ne ménagent pas leurs efforts pour garantir à tous une concurrence loyale,
- à tous les membres actifs des différentes commissions de représentation de la SIA qui donnent chacun de leur temps et de leur énergie pour expliquer notre point de vue.

Cette longue liste ne serait cependant pas complète si je ne remerciais les personnalités de notre secrétariat, soit Geneviève Hofer, notre secrétaire générale, pour son apport généreux et séducteur, Françoise Oberson, mémoire vivante et pilier de notre société, et Marily Pfister, comptable émérite, à laquelle nous pensons particulièrement dans ces moments difficiles.

Un remerciement également à Pierre-Paul Duchoud pour l'organisation de cette assemblée en ses terres.

ÿÿ

Je conclurai par un appel. La sia est une association d'importance où il y a de la place pour chaque professionnel qui désire développer tel ou tel aspect en rapport avec sa profession et

la promotion de celle-ci. La satisfaction que l'on retire de faire partie de cette société est directement proportionnelle à l'engagement que l'on met à être actif. Je ne peux donc que vous encourager à prendre part à façonner cette association selon vos convictions.

Je vous remercie pour votre attention.

Anne-Catherine Javet, présidente sia vaudoise

---

La partie statuaire de l'assemblée étant ainsi achevée, la présidente déclare close la 130<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de la sia vaudoise.

---

L'organisation de diverses manifestations ouvertes vers l'extérieur ont rythmé l'activité de la section : dès le printemps, un grand forum sur « Les nouvelles perspectives de l'aire rurale », a attiré bon nombre de professionnels – privés et administratifs - concernés par le sujet.

A l'intention du grand public de Habitat et Jardin 2004, c'est un stand conçu par les ingénieurs qui a illustré de manière originale le thème du confort - acoustique, thermique, climatique - dans l'habitat.

La série de nos débats mensuels « Urbanités » au théâtre de l'Arsenic – 3<sup>ème</sup> saison, désormais un must de la section ! – a accroché en 2004 un public croissant et de plus en plus participatif.

Autre succès d'intérêt et de participation : les visites architecturales et d'ingénierie proposées aux membres (7 visites pour 10 objets), documentées par des fiches techniques illustrées qui sont ensuite archivées – et donc toujours consultables - sur notre site internet [www.sivvd.ch](http://www.sivvd.ch).

Pas de succès, en revanche, pour le séminaire sur le système ASIT-Vaud d'information territoriales géo-référencées, qui dut être annulé faute de participants.

Une communication à visée lobbyiste s'est opérée au niveau des activités régulières de la section et ses groupes de travail :

- via la CCAO (Commission des concours et des appels d'offres) et son travail persévérant et attentif de surveillance des procédures, d'information aux communes et autres maîtres de l'ouvrage, et d'intervention au cours FORM portant sur cette même problématique ;
- lors de la Table ronde sia qui permet le débat et l'échange d'expériences en ces mêmes domaines avec les services constructeurs de l'Etat et de la Ville de Lausanne ;
- au cours de trois rencontres avec le nouveau chef du Département des infrastructures ;
- au travers de la participation de nos représentants à des instances de discussion régulièrement convoquées : Service de l'aménagement du territoire/Forum des urbanistes ; rencontres EPFL/ENAC-associations ;
- lors de réunions avec d'autres associations : UPIAV, USIC, SAP (Société d'art Public), et de divers contacts à l'occasion de manifestations ponctuelles (Assemblée de l'Union des communes vaudoises, Forum de l'économie vaudoise, etc.).

Au niveau des services proposés par la section tant aux membres qu'au public, 2004 a vu la création d'un service de médiation. Venant s'ajouter à

la permanence déjà existante et régulièrement fréquentée, ce service est assuré par une architecte sia ayant suivi une formation ad hoc.

La communication avec les membres, et plus particulièrement la transmission d'informations, est influencée ces toutes dernières années par l'outil informatique, qui s'en fait souvent le vecteur : les mails groupés annoncent ou rappellent nos diverses manifestations (Urbanités, visites, séminaires) ou certaines requêtes aux membres. Un soin particulier est apporté à la tenue à jour de notre site Internet, grâce auquel on accède facilement et rapidement aux informations significatives concernant la sia en général et la sia vaudoise en particulier. C'est également un auxiliaire précieux pour le secrétariat, qui redirige vers le site les demandeurs de renseignements (liste de membres selon certaines spécialités, liste d'experts, adaptation des valeurs z, programmes de cours, etc., etc.), informations que l'on peut précisément trouver sur le site.

S'agissant de secrétariat, l'année 2004 a vu une page se tourner – et non des moindres – avec le départ à la retraite de Françoise Oberson après 38 années d'infatigable dévouement à la cause - devenue sienne - de la section vaudoise et des ses membres. Dans un message (inséré dans les annexes de ce rapport), F. Oberson prend congé de ses amis de la sia en évoquant avec humour son long parcours à la sia, qu'elle qualifie d'initiatique...

Au nombre des évènements réjouissants qui se doivent de clore un rapport d'activité, nous évoquerons un exceptionnel voyage architectural en terre brésilienne (Sao Paolo, Salvador de Bahia, Brasilia, Rio de Janeiro) organisé par le Groupe des architectes, auquel a pris part une trentaine de participants comblés.

Et ne manquons pas de relever l'attribution du prix Heimatschutz 2004 au bureau vaudois Tribu Architecture pour ses activités pédagogiques en faveur d'une sensibilisation des jeunes élèves à la culture architecturale et urbanistique, activités soutenues dès la première heure par le comité vaudois.

Geneviève Hofer, secrétaire générale

### 3.1 GROUPE DES ARCHITECTES (GA)

---

Composition du GA en 2004 :

Président : Alfonso Esposito

Membres : Anne-Catherine Javet  
Sylvie Pfaehler  
Bassel Farra  
Serge Butikofer  
Yves Joos  
Alvaro Varela  
Olivier Vernay

Au cours de l'année, le comité du GA a tenu 10 réunions mensuelles pour définir et coordonner les diverses activités, représentations et interventions relevant de son dicastère :

#### INTERASSAR

---

2 membres du GA, soit Alfonso Esposito et Serge Butikofer, ont représenté la sia dans le comité Interassar, plate-forme d'échanges qui regroupe les associations professionnelles du domaine de l'architecture (FAS, FSAI, GPA-UTS, UPIAV, SIA). Comme l'an dernier déjà, il est fait état d'un relatif immobilisme de cette structure, et de la nécessité de lui redonner un nouveau souffle.

#### Formation

---

Le GA est associé depuis 2003 au groupe spécialisé de la SIA «A & K (Architektur und Kultur) » pour distinguer annuellement les meilleurs projets de diplôme au niveau suisse (EPFZ, EPFL, Accademia de Mendrisio). Le GA a participé ainsi au jury pour l'attribution des prix dans le cadre de l'EPFL/ENAC. Un numéro spécial de "TRACES" a été consacré à une présentation des projets primés.

Le GA a également assuré sa participation régulière aux travaux de la commission DESSBAT, organisme tripartite en charge de tâches spécifiques en relation avec la formation des apprentis dessinateurs en bâtiment.

#### Forum des urbanistes

---

Le GA a pris part, en 2004, aux trois Forums des urbanistes organisés et dirigés par la cheffe du Service de l'aménagement du territoire et le responsable patrimoine et espaces publics. Ces réunions d'information et d'échanges avec les associations (dont la FUS (urbanistes), l'IGSO (géomètres), la Société d'art publique, la FAS, la SIA, etc...) ont notamment porté, en 2004, sur la politique des pôles de développement économique, et sur les modifications en aménagement du territoire en matière de légalité et opportunité (MATLO).

## Visites architecturales

---

Les visites devraient inciter les membres à se rendre le plus souvent sur place, seul moyen de sentir la présence physique d'un bâtiment dans le paysage ou l'atmosphère d'un quartier, d'apprécier les détails et d'évaluer l'effet des matériaux.

C'est aussi, au travers de ces différentes visites, une manière de réfléchir à l'architecture en Suisse Romande, en se confrontant aux bâtiments et aux auteurs de ces bâtiments dont beaucoup ont accepté d'accompagner les visiteurs.

En 2004, les visites suivantes ont été proposées :

- Salle de sport, Renens, 2000-2002, Galletti & Matter
- Collège, La Croix-sur-Lutry, 1999-2004, Alain Porta
- EPFL-BC, bâtiment des communications, Ecublens, 2000-2004, Luscher architectes SA
- Collège Tombay II, Bussigny, 1999-2003, Luscher architectes SA
- Immeubles résidentiels « la Verrière », Montreux, 2001-2004, Richter et Dahl Rocha
- Cycle d'orientation, La Tour-de-Trême, 1999-2004, SAB architekten AG
- Centre scolaire, Blonay, 2002-2004, Bonnard & Woeffray
- Ecole enfantine, Prilly, 2003-2004, Fournier Maccagnan

## Voyage au Brésil

---

Du 1er au 13 octobre 2004, les 36 participants au voyage organisé par Serge et Olivia Butikofer ont pu découvrir l'architecture moderne brésilienne, depuis ses premières manifestations à Rio de Janeiro et Sao Paolo jusqu'à son apogée: la construction de Brasilia. Ce riche périple s'est déroulé selon le programme suivant:

SÃO PAULO, 3 jours: visite des œuvres de Paulo Mendes da Rocha, João Villanova Artigas, Lina Bo Bardi, Rino Levi, Gregori Warchavchik, Oscar Niemeyer et Roberto Burle Marx.

SALVADOR, 2 jours: visite de l'œuvre de João Filgueiras Lima (Lelé) et de Lina Bo Bardi dans le centre historique de la ville.

BRASILIA, 2 jours: visite des super-quadrans et principaux monuments de la ville projetés par Lucio Costa et Oscar Niemeyer avec le paysagisme de Roberto Burle Marx.

RIO DE JANEIRO, 4 jours: visite de l'œuvre de Affonso Reidy, Lucio Costa, Oscar Niemeyer, Jorge Moreira, Carlos Leão et frères Roberto. Visite également d'une réurbanisation de " favela ", et de la fondation Roberto Burle Marx, ancienne résidence et laboratoire de recherche du maître-paysagiste.

## Conférence suisse des architectes (CSA)

---

Le rapport d'activité 2004 de la CSA est inséré à la fin du présent document, dans les annexes. Il a été rédigé par son président, Pierre-Henri Schmutz, architecte EPFZ, Neuchâtel.

## 3.2 GROUPE DES INGENIEURS (GI)

---

Responsable : Eric Gysin

Le Groupe des ingénieurs a abandonné son statut formel d'association, mais reste doté d'un budget pour, cas échéant, ses actions et initiatives propres. Une part importante de son travail se déploie dans le cadre du comité, ou sous mandat de celui-ci. Des groupes de travail se constituent au gré des nécessités, internes ou externes.

### CCAO (Commission des concours et des appels d'offres)

Intégrés dans les diverses activités de la CCAO, les ingénieurs ont pris part aux travaux suivants :

- interventions auprès des communes et autres maîtres de l'ouvrage lors de procédures irrégulières ; conseils et assistance pour le choix des procédures les mieux adaptées ;
- participation de deux membres CCAO (B. Giacomini et l'architecte B. Junod) au groupe de travail chargé d'élaborer la nouvelle documentation sia D 0204 « Passation de marchés », parue en 2004 ;
- préparation à la réédition, prévue pour 2005, des séances d'information aux préfets et communes sur les modifications de la législation et sur la nouvelle documentation sia D 0204 ;
- participation en tant qu'intervenants au cours FORM sur les marchés publics proposé dans les cantons romands.

### Formation

GTGC : Le groupe de travail pour la formation professionnelles des dessinateurs de génie civil, présidé par E. Gysin, a assuré ses activités régulières : organisations des cours, sessions des tests d'aptitude, remise des prix récompensant les meilleurs travaux.

EPFL : se poursuivant depuis 2002 les réunions d'échange entre ENAC et associations professionnelles ont connu en 2004 deux éditions, auxquelles ont participé le président et un membre du comité.

Ces réunions ont permis l'échange de communications émanant du Doyen et de chacune des associations présentes ; elles furent également l'occasion d'une présentation des nouveaux enseignements et des nouveaux professeurs.

## Stand Habitat & Jardin

---

Poursuivant sa politique de sensibilisation du grand public par une présence au salon Habitat et Jardin 2004, la section a confié aux ingénieurs le soin d'élaborer et porter le message. Ceux-ci ont ainsi eu l'occasion de mettre en valeur la qualité de leur travail, de leur savoir-faire spécifique et de leur souci de l'environnement dans le contexte du logement individuel. Autour du slogan "Le confort dans l'habitat", les ingénieurs CVSE (Chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) ont illustré de manière originale un certain nombre de phénomènes physiques liés aux contraintes acoustiques, thermiques et climatiques présentes dans un logement.

Le but était de sensibiliser les futurs propriétaires à ces divers aspects de la construction afin de prévenir d'éventuels défauts de la construction en mandatant les personnes adéquates.

## Visites

---

Deux visites techniques ont été organisées en 2004 :

- visite de l'entreprise SAMVAZ et LUXIT Isolations, à Châtel-St-Denis
- visite de l'usine d'incinération TRIDEL, à Lausanne, qui a attiré une quarantaine de participants.

### 3.3 GROUPES PROFESSIONNELS SIA

---

#### Architecture

---

Les résultats de 2004 ont conforté le Groupe Professionnel Architecture dans le choix de stratégie qu'il a adopté depuis sa création : la clarification et la consolidation de la forme et des structures de la SIA en tant que premier pas vers un processus de re-profilage de l'image de nos professions. Ce travail de tri à l'intérieur de l'amalgame que constitue la SIA, qui avait pour but de distinguer entre la fonction de la société comme plate-forme pour différents thèmes et intérêts et la fonction de la défense des intérêts spécifiques de chaque profession, a amené à une modification des statuts dans le domaine de « l'ouverture horizontale », donc à une définition plus claire de l'entité des professions qui constituent la SIA. En 2005, la deuxième volée des modifications statutaires, initiées et traitées par le GPA, devrait aboutir à la redéfinition de la compétence requise pour être admis en tant que membre individuel dans la société (ouverture verticale). La modification prévoit l'inscription au registre A du REG comme critère d'admission pour tous les membres individuels de la société. Cette mesure simplifiera non seulement les procédures administratives pour la SIA, mais elle assurera la mise à niveau de la reconnaissance des titres sur le plan international (en particulier pour les architectes), la possibilité de vérification des niveaux de formation des concurrents dans le cadre des marchés publics et surtout l'identification plus simple et plus claire pour le grand public de 'l'architecte' et de 'l'ingénieur' face à ceux qui prétendent l'être.

Lors des onze séances que le Groupe Professionnel Architecture a tenues en 2004, il a traité, hormis les sujets liés à la réorganisation de la SIA, des dossiers propres aux thèmes de ses six groupes de travail :

- Sensibilisation (du grand public pour l'architecture et l'urbanisme)
- Promotion (de l'architecture auprès des milieux politiques et économiques)
- Reconnaissance (légale de la profession)
- Formation professionnelle
- Accès aux mandats
- Exercice professionnel

Depuis 2003, le GPA s'est penché à plusieurs reprises sur la question de la différence entre la formation universitaire et la formation HES, mais également sur la question de la formation continue. Ces réflexions ont marqué sensiblement la prise de position de la commission de formation qui définira la politique de la SIA dans ce domaine. Il s'est également engagé dans le groupe de travail chargé de formuler les nouveaux objectifs pour la formation des dessinateurs (ZBZ).

Le Groupe Professionnel Architecture constate avec satisfaction que les motions qu'il a développées depuis 2002 commencent à porter leurs fruits. Ainsi, il voit réalisées ou en voie de réalisation la réorganisation et la coordination des activités de la SIA dans le domaine des marchés publics non seulement avec la nouvelle 'recommandation' D 0204, l'extension de l'infobase et la création des sociétés spécialisées habilitées à recourir en cas de procédures litigieuses, mais également avec la mise en place du centre de service de prestations pour les membres bureau (DLZ), projet qui a été initié et esquissé par le GPA en collaboration avec la FSAI.

Durant cette année, toute une série de consultations a sollicité le comité du GPA. Outre la non-ratification du RPH 105 (architectes paysagistes - BSLA) et la consultation concernant l'harmonisation des notions de la construction, ce sont surtout le recours contre la mise en application des 'swissconditions' (ABB) (que le GPA a introduit ensemble avec certaines commissions RPH) et les négociations délicates qui ont suivi cet événement, qui ont marqué l'année.

En outre, en 2004, le Groupe Professionnel Architecture a soutenu plusieurs manifestations et projets de formation et de publication. Toutefois, il s'est rendu compte des difficultés et des limites que peuvent comporter de tels engagements. Il s'est donné un règlement d'application et il est en train de mettre sur pied, pour 2005, une fondation (COSIMO) qui a pour but l'organisation et la coordination du sponsoring de projets dans le domaine de la sensibilisation du grand public pour l'architecture et l'urbanisme avec des fonds récoltés dans le secteur privé. Cette activité sera liée au projet 'Forum', qui vise la coordination et l'utilisation de synergies entre les institutions actives dans ce secteur.

Le plus grand échec pour la profession en 2004 a été le refus par le Conseil fédéral d'entrer en matière pour la mise sur pied d'une loi sur les architectes. Ce sujet, qui a principalement été traité par le bureau de Berne (sia international, structure initiée par le GPA en 2003) et la CSA (Conférence Suisse des Architectes, dont la SIA est cofondatrice et membre), va tout de même occuper le GPA encore pendant un certain temps. En plus des négociations pour l'introduction de la définition de notre 'titre' ou de celle de la 'prestation de services intellectuels' dans la LMI, afin de régler la question de la reconnaissance d'une autre manière, le Groupe Professionnel Architecture va s'atteler à démontrer et communiquer les incohérences de l'argumentaire de l'administration fédérale et de clarifier, en débat ouvert, les notions d'intérêt et d'utilité publics.

Malgré les efforts fournis par les différents groupes professionnels ces dernières années, une discussion sur la nécessité de ces groupes s'est engagée à différents niveaux, lancées par certaines sections qui suggèrent leur dissolution. Le Groupe Professionnel Architecture a traité la question au sein de son comité et lors des dernières séances du conseil. Il est d'avis que la mesure proposée, avec comme argument la non-visibilité des activités de la plupart des groupes, est inadéquate. Il suppose que les adeptes de cette solution voient dans le prétendu double emploi entre groupes professionnels et sociétés spécialisées une 'concurrence professionnelle' et dans le soi-disant déséquilibre de pouvoir entre groupes professionnels et sections une 'concurrence politique'.

Afin de pallier le manque d'information, le GPA a pris les mesures nécessaires pour améliorer la communication en 2005.

Toutefois, il reste convaincu que ce travail de 'pilotage sectoriel' qui peut et doit être fourni par les groupes professionnels ne peut, de par l'exigence de représentativité, être repris ni par les sections, ni par les sociétés spécialisées. Le constat que certains résultats (voir même un revirement politique) sont attribués dans leur finalité à la direction ou à d'autres instances de la société, ceci malgré le fait que certains sujets clef ont été initiés ou traités par des groupes professionnels, ne porte aucun préjudice à la légitimité de ceux-ci, mais illustre uniquement un phénomène inhérent à une structure matricielle telle que celle de la SIA.

Lorenz Bräker, architecte, président du GP/A

## Génie civil

---

Le côté mono-disciplinaire de ce groupe professionnel fait qu'une coordination apparaît moins pertinente que pour le groupement Sol-Air-Eau.

Les sociétés spécialisées du groupement des ingénieurs se coordonnent elles-mêmes naturellement.

Le fonctionnement du comité est assez difficile dans la mesure où il risque de dupliquer des activités réalisées au niveau inférieur. Il s'est concentré sur la défense des titres, tant au niveau national qu'international et joue un rôle de relais d'information dans son domaine.

Claude-Alain Vuillerat, membre du conseil GP/GC

Le comité Sol-Air-Eau a réussi à devenir la plateforme d'échange de toutes les sociétés spécialisées qui constituent le GP/SAE. Une coordination est désormais opérationnelle pour la formation professionnelle, la mise en place de cours et la réalisation de démarches prospectives.

Une présence lors des journées des professionnels de l'environnement à Zurich a été assurée par Sol-Air-Eau avec la mise en évidence de toutes ses activités spécifiques.

Le comité a élaboré des règles pour le financement de projets. Il a cautionné des formations dans le domaine des aménagements naturels (forêts, cours d'eau, sols) et une discussion animée existe autour d'un soutien à la constitution d'un REG spécialiste de l'environnement. Cette demande a été formulée par l'ASEP, mais les sociétés spécialisées (forestier, génie rural) ainsi que les écoles polytechniques fédérales sont réticentes à cette fragmentation de la reconnaissance de titres généraux (REG ingénieurs).

Une journée BWL aura lieu durant l'automne 2005.

Claude-Alain Vuillerat, membre du comité SAE

### 3.4.1. CCAO, Commission des concours et appels d'offres

Composition de la commission en 2004 :

Antognini Carlo, architecte  
Braeker Lorenz, architecte  
Bridel Christian, architecte  
Chatillon Jean-Christophe, architecte, président  
Consenti Fabrice, architecte  
Gasser Dieter, ingénieur civil  
Giacomini Bruno, ingénieur civil  
Gysin Eric, ingénieur civil, vice-président  
Joye Nicolas, architecte  
Junod Blaise, architecte  
Vuillerat Claude-Alain, ingénieur du génie rural

Membres externes :

Esseiva Denis, avocat  
Decroux Fabrice, infobase SIA

#### Information – Conseil

L'activité principale de la CCAO a consisté à informer et conseiller des Maîtres d'ouvrage et des mandataires en matière de procédures de passation de marchés dans la construction.

#### Formation

Participation de plusieurs membres de la CCAO aux cours SIA-Form concernant les procédures de passation de marchés dans la construction.

#### Comité 2005

Le comité 2004 est reconduit.

#### Programme d'activité 2005

Objectifs principaux :

- Organisation de séance d'information aux préfets concernant la révision de la loi e la documentation SIA D 0204.
- Réflexion sur la création de documents type en matière de concours et d'appel d'offre.
- Poursuivre l'information et le conseil aux Maîtres d'ouvrage publics et privés en matière de procédures et de mise en concurrence.

Jean-Christophe Chatillon  
Président de la Commission

### 3.4.2 INFOBASE (SUISSE ROMANDE ET TESSIN)

---

La SIA passe en revue la publication des bulletins officiels suisses ainsi qu'une partie des médias des pays voisins. Les concours et autres avis de mises en concurrence de prestations dans les secteurs de la conception et de la construction sont enregistrés dans une banque de données et peuvent être consulté sur le site de la SIA <http://www.sia.ch>

Un abonnement donne la possibilité de recevoir les données des mises au concours par e-mail avant leur publication sur la page d'accueil de la SIA.

La recherche se fait au secrétariat central de la SIA à Zürich pour les cantons alémaniques et par le service Infobase, au secrétariat de la SIA Vaud pour la Suisse romande et le Tessin.

#### Volume d'informations traitées par Infobase:

---

Pour l'année 2004, 546 objets (concours et appels d'offres) concernant tous les groupes professionnels de la SIA ont été publiés sur le site de la SIA, dont 185 pour la Suisse romande et le Tessin.

Le tableau suivant analyse la répartition de ces 185 concours et appels d'offres (a.o.) par groupe professionnel, selon les types de procédure et en comparaison avec le canton de Vaud (42 procédures organisées en 2004 sur sol vaudois).

Groupe professionnel	Type de procédure	Canton de Vaud			Total Suisse romande et Tessin		
		2002	2003	<b>2004</b>	2002	2003	<b>2004</b>
architectes	concours	18	31	<b>17</b>	41	57	<b>40</b>
	a.o.	10	13	<b>11</b>	32	40	<b>35</b>
ingénieurs civils	concours	8*	13*	<b>6*</b>	13*	23*	<b>11*</b>
	a.o.	17	16	<b>16</b>	132	113	<b>120</b>
ingénieurs CVSE	concours	2*	2*	<b>1*</b>	8*	7*	<b>2*</b>
	a.o.	4	3	<b>8</b>	14	19	<b>30</b>
ingénieurs environnem.	concours	2*	3*	<b>2*</b>	4*	7*	<b>6*</b>
	a.o.	15	15	<b>14</b>	106	97	<b>95</b>
Total		48	57	<b>42</b>	198	201	<b>185</b>

Par rapport à 2003, le nombre de procédures en Suisse romande a baissé (-16).

On peut constater que cette baisse coïncide avec le déficit de concours d'architecture enregistrés en 2004 en Suisse romande et au Tessin (-17), dont 14 concours de moins pour le seul canton de Vaud !

### Analyse statistique des concours.

Une enquête statistique est menée auprès des participants aux concours sous l'égide de la commission SIA 142. Cette enquête recense les concours organisés selon le Règlement SIA 142 sur le territoire suisse.

Pour l'année 2003 - 2004, 11 concours organisés en Suisse romande ont été analysés.

Une séance du groupe de travail de la commission 142 en charge de cette enquête est agendée en février 2005 pour faire le bilan des quatre années de statistiques.

### Provenance des lauréats des concours sur l'arc lémanique.

A la demande des sections genevoises de la SIA et de la FAS, un recensement non exhaustif des lauréats de concours d'architecture organisés dans les cantons de Vaud et Genève entre 1999 et 2003 a été établi.

51 concours, qui ont été certifiés conformes par la Commission SIA 142 et dont nous avons les résultats, ont été recensés.

Il est intéressant de constater que sur 51 concours, 44 ont été remportés par des bureaux locaux (Vaud + Genève), 4 lauréats proviennent d'autres cantons romands et 3 de Suisse alémanique.

### Outil de surveillance des marchés publics.

Le service Infobase est étroitement associé à la Commission des concours et appels d'offres (CCAO) de la sia vaudoise.

Il intervient en tant qu'outil de surveillance pour les procédures publiées publiquement. Les procédures inadéquates sont détectées et brièvement analysées avant d'être transmises à un membre de la CCAO pour intervention.

.

F. Decroux, architecte sia, responsable Infobase, sia Vaud, Lausanne

### 3.4.3 FORM SUISSE ROMANDE

---

#### Marchés publics

---

Le cours de base (3 jours), organisé avec les cantons romands et l'association simap.ch et dispensé en 2003, a été prolongé en 2004 pour satisfaire la demande. Deux cours ont été suivis par une soixantaine de participants. La collaboration amorcée avec les maîtres de l'ouvrage publics (notamment Simap.ch) arrive cependant à son terme. Ces derniers trouvent, en effet, que les cours SIA-Form sont trop orientés sur les intérêts des mandataires et ont décidé de créer leur propres cours spécifiquement destiné aux entités adjudicatrice. SiA-Form, tout en regrettant cette décision, essaiera de maintenir une collaboration étroite avec les maîtres de l'ouvrages publics qui est absolument nécessaire à l'heure où la SIA publie une série importante de documents relatifs aux marchés publics (documentation D 0204, déjà parue; règlement SIA 144 pour les appels d'offres, en cours d'élaboration).

#### Honoraires

---

La série de cours relative à l'introduction des nouvelles versions 2003 des règlements pour les prestations et les honoraires RPH 102, 103 et 108, s'est poursuivie en 2004 jusqu'à épuisement de la demande (60 participants). Une version raccourcie, sans la partie consacrée aux calculs des taux horaire (h) a été développée à l'attention des maîtres de l'ouvrage publics et a rencontré un franc succès. Le canton de Vaud, la ville et le canton de Genève (ce dernier à l'initiative du comité de la section genevoise) ont mandaté SIA-Form pour dispenser des cours à l'attention de leurs collaborateurs.

En complément aux cours relatifs au nouveau mode de calcul des honoraires, trois cours permettant d'approfondir les méthodes de calcul des taux horaires d'un bureau ont été organisés et ont regroupé plus de 70 participants.

#### Médiation

---

A l'initiative du service juridique du secrétariat général, une séance d'information sur les avantages de la médiation a été organisée à Lausanne.

#### SIA 380/1

---

Cinq cours concernant le logiciel de calcul Lesosai et son application spécifique à la norme SIA 380/1 ont été dispensés en collaboration étroite avec l'EPFL, et ont regroupé 90 participants.

#### Conduite et communication

---

Un cours modulaire portant sur la conduite des collaborateurs et la communication était également proposé cette année aux membres SIA et UTS. Il a malheureusement dû être annulé pour cause de participation nettement insuffisante.

SIA-Form Suisse romande, la direction : Jean-Claude Chevillat

### 3.4.4 serie de prix

---

Composition de la commission paritaire permanente de rédaction  
de la *Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et génie civil*:

SIA-vd	R. Vittone, président J.-M. Péléraux
FVE	J. Guignard J. Coutaz

La sia, section vaudoise et la Fédération vaudoise des entrepreneurs sont propriétaires de la *Série de prix indicatifs pour travaux du bâtiment et génie civil*.

En 2004, il a été vendu 669 exemplaires de "mise à jour" et 169 nouvelles séries. En légère baisse par rapport à l'année précédente, ce résultat a toutefois permis à l'assemblée générale des sociétés propriétaires, réunies le 27 mai 2004, d'attribuer Fr. 13'000.- à la sia-vd et Fr. 26'000.- à la FVE.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à M. J. Guignard, directeur de la FVE, et lui souhaitons la plus heureuse retraite; il sera remplacé dans notre commission par M. G. Christinat.

René Vittone, architecte sia  
Président de la commission

### 3.5 PRIX DE LA SIA VAUDOISE

---

La SIA vaudoise a remis au cours de l'année 2004 les prix suivants:

- Prix-SIA-VD / EPFL ( Architecture) - meilleur travail pratique de diplôme 3<sup>ème</sup> année : Stéphane Schers.
- Prix SIA-VD / EPFL (Ingénierie) - meilleure moyenne pratique de diplôme de 3<sup>ème</sup> année : Christian Lotto, candidat ingénieur en microtechnique.
- Prix SIA-VD : Meilleur travail de diplôme d'ingénieur : Thomas Liechti, ingénieur électricien.
- Mentions d'architecture de la SIA vaudoise : meilleur travail de diplôme final d'architecture : Mickhail Broger, Peter Brun, Alan Castoldi, Nadia Carlevaro, Anne Dupraz.
- Prix SIA-VD / Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud : Fabien Roy et David Fankhauser

### Composition de la rédaction de TRACÉS

---

Rédacteur en chef : Francesco Della Casa, architecte EPFL-SIA  
Rédactrice responsable pour l'environnement et les nouvelles technologies : Anna Hohler, lic.phil. UNIL  
Rédacteur responsable pour le génie civil : Jacques Perret, ingénieur civil EPFL  
Rédactrice responsable de production : Katia Freda, architecte EPFL  
Rédacteurs adjoints : Manfred Miehlbradt, ingénieur civil EPFL-SIA et Jérôme Ponti, ingénieur civil EPFL-SIA

### Revue TRACÉS

---

Depuis le mois de septembre 2004, le site internet de la revue TRACÉS est en ligne, à l'adresse <[www.revue-traces.ch](http://www.revue-traces.ch)>. Il présente le dernier numéro publié en format Pdf, avec un décalage de quinze jours sur la publication papier. Toutefois, son intérêt principal réside dans la mise en ligne d'une base de données permettant de rechercher un article dans l'ensemble de ceux publiés depuis 1875. Ce formidable fond d'archives permet de retrouver un très grand nombre d'informations relatives à la quasi totalité des constructions et infrastructures de Suisse romande réalisées depuis cette date. Il recèle un potentiel considérable pour les chercheurs comme pour les praticiens appelés à intervenir sur le patrimoine bâti.

Sur un plan économique, l'année 2004 s'inscrit dans le même contexte de morosité que l'année précédente pour les deux organes de la sia, tec21 et TRACÉS. Cette dernière poursuit néanmoins sur la voie d'une lente amélioration, continue depuis 2000, qui pourrait déboucher sur une rentabilité nette en 2005. Cet objectif est d'une nécessité vitale pour garantir le maintien d'un organe indépendant en langue française. En effet, la concurrence féroce à laquelle doit faire face la revue en langue allemande s'est en effet encore aggravée avec l'apparition d'une revue spécialisée dans le génie civil, éditée par le géant allemand Springer. La question d'une fusion des deux revues en une seule publication bilingue refait donc à nouveau surface. Une telle solution, imposée pour des raisons économiques, serait d'autant plus dommageable que jamais encore la collaboration entre les deux rédactions n'avait été aussi fructueuse. En témoignent la publication conjointe d'un numéro croisé consacrée à l'architecture en Suisse alémanique et en Suisse romande (TRACÉS 20/2004 et tec21 43/2004), la traduction de nombreux articles republiés dans l'une ou l'autre revue et les échanges nombreux entre les rédactions. La diversité des sensibilités et l'esprit de collaboration que permet aujourd'hui l'existence de deux revues distinctes représente un atout culturel irremplaçable pour la sia. Une éventuelle fusion, dont les avantages économiques restent à démontrer, créerait sans doute des conflits identitaires importants.

Chacune des deux revues représente en effet un monument éditorial. L'an dernier, tec21 a célébré son 130<sup>e</sup> anniversaire en publiant un supplément historique, distribué également auprès des abonnés de TRACÉS. En 2005, ce sera le tour de la revue en langue française de passer ce cap important. Cet anniversaire coïncide également avec une meilleure visibilité, laquelle se traduit par des comptes-rendus fréquents dans la presse quotidienne et une distribution publique élargie : Librairie BASTA (Chauderon et Université), FNAC, Forum d'architectures et Librairie La Fontaine à Lausanne, Librairie d'architecture à Genève.

Notons enfin que le problème du courtage des annonces pour la Suisse romande, récurrent depuis la cessation d'activité de la régie Senger Média en 2001, a enfin trouvé une solution satisfaisante avec l'entrée en fonction, courant octobre, d'un courtier rattaché à notre régie alémanique KB Medien. Il s'agit de M. Georges Hennard, qui connaît à la fois bien notre revue et le marché romand. Son activité n'a pas tardé à produire les effets escomptés, avec un accroissement de plus de 30% des revenus publicitaires en Suisse romande depuis six mois.

## URBANITÉS

---

Les débats publics autour du thème de la ville, organisés le premier lundi de chaque mois au Théâtre de l'Arsenic, se poursuivent avec le même succès. Les thèmes liés au développement urbain de l'Ouest lausannois sont ceux qui génèrent les plus grandes affluences. Le programme détaillé de chaque débat est publié dans le mémento de TRACÉS et sur le site [www.sjavid.ch](http://www.sjavid.ch). Le programme complet des débats en 2004 – titres et intervenants – se trouve dans les annexes du présent rapport d'activité

Francesco Della Casa

#### **4. MOUVEMENTS DES MEMBRES DE LA SECTION**

---

##### **4.1. Nouveaux membres individuels ( 14 )**

---

- Architectes :
- Bernard Anzevui
  - Yves Favre
  - Nourdine Melikh
  - Simon Monnier
  - Pierre-Gilles Solvit
  - Ali Squalli
  - Samuel Voltolini
  - Laurence Wiedmer
  - Maria Zurbuchen-Henz
  -
- Ingénieurs civils :
- Marcos Morano
  - Pierre-Alain Neuenschwander
  - Orlando Fabio Stimimann
- Ingénieurs du génie rural :
- Jean-Claude Cusin
  - Marc-André Dubath

##### **4.1.1. Nouveaux membres associés ( 2 )**

---

- Architectes :
- Julie Imholz
  - Alain Wolff

##### **4.2. Transferts de membres ( 10 )**

---

- Arrivées depuis d'autres sections (7) :
- Philippe Daucourt, architecte
  - Olivier Lasserre, architecte-paysagiste
  - Michel Matalon, ingénieur civil
  - Roland Meige, architecte
  - Gianpietro Mondada, ingénieur civil
  - Farida Salame, ingénieur civil
  - Martin Schneider, ingénieur civil
- Départs vers d'autres sections :
- Silvio Merazzi, ingénieur civil
  - Ann Schumacher, Dr. ingénieur civil
- Transfert à l'étranger :
- Franziska Ludescher-Huber. biologiste

##### **4.3. Démissions ( 18 )**

---

- Architecte :
- Giliola Oboni

Ingénieurs  
civils :

- André Bignens
- Roland Corbat
- Jean Hogge
- Eric Molleyre
- Graham-J. Kimberley
- Huber Rabemanantsoa
- Christian Treboux
- Gordan Vosicki

Ingénieurs géomètres  
et du génie rural :

- Daniela Burnand-Suter
- Joseph Frund
- Frédéric Schenk
- Jean-Jacques Truffer

Ingénieur forestier :

- Willem Pleines

Ingénieurs mécaniciens:

- Edmond Goy
- Jean d'Agostino
- José Videla

Ingénieur physicien :

- Dominique Pioletti

#### 4.4. Décès en 2004 et premier trimestre 2005 (11)

---

Architectes :

- Jean-Jacques Alt
- Alberto Camenzind, membre d'honneur
- Marijana Kolb
- Jean Widmer
- Gérard Wurlod

Ingénieurs civils :

- Etienne Meyrat
- Jean-Henri Rinderknecht
- Jean-Paul Schopfer
- Jean-Marie Yokoyama

Ingénieur électriciens :

- Paul Huguenin

Ingénieur mécaniciens :

- Paul Jotterand

a) Par groupe professionnel

-	Génie civil :	446 (40 %)
-	Architecture / urbanisme	444 (37 %)
-	Sol/Air/Eau :	96 ( 9 %)
-	Technique/Industrie :	157 (14 %)
-	<i>Total membres</i>	<i>1143 (100 %)</i>

b) Par branche professionnelle

-	Ingénieurs civils	446
-	Architectes	444
-	Ingénieurs mécaniciens	64
-	Ingénieurs du génie rural	58
-	Ingénieurs électriciens	41
-	Ingénieurs physiciens et chimistes	38
-	Ingénieurs forestiers	19
-	Géologues	12
-	Ingénieurs informaticiens	6
-	Ingénieurs agronomes	3
-	Mathématiciens	3
-	Biologistes	3
-	Hydrauliciens	2
-	Ingénieurs en microtechnique	2
-	Urbaniste	1
-	Economiste de la construction	1

---

1'143

c) **Rétrospective**

Effectifs en	1990	1'252
"	1995	1'340
"	2000	1'189
"	2001	1'162
"	2002	1'164
"	2003	1'152
"	2004	1'143

Professions	Nombre en 2003	Admissions	Émissions	Décès	Transferts +	Transferts -	membres associés	Total en 2004
Ingénieurs civils	453	3	8	4	4	2		446
Architectes	436	9	1	5	3		2	444
Ingénieurs mécaniciens	68		3	1				64
Ingénieurs du génie rural et géomètres	60	2	4					58
Ingénieurs électriciens	42			1				41
Ingénieurs physiciens et chimistes	39		1					38
Ingénieurs forestiers	20		1					19
Géologues	12							12
Ingénieurs informaticiens	6							6
Mathématiciens	3							3
Biologistes	4					1		3
Ingénieurs agronomes	3							3
Ingénieurs en microtechnique	2							2
Hydrauliciens	2							2
Urbaniste	1							1
Economiste de la construction	1							1
<b>Total</b>	<b>1'152</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1'143</b>

## 5. ORGANES DE LA SECTION EN 2004

---

### 5.1 Comité de section

---

- Président : Eric Gysin, ingénieur civil,
- Vice-président : Eric Frej, architecte
- Trésorier : Jean-Jacques Lehmann, ing. géomètre
- Membres : Alfonso Esposito, architecte  
Francesco Della Casa, architecte  
Pierre-Paul Duchoud, ing. géomètre  
Mustafa Gencer, ingénieur civil  
Sandra Guscio, ingénieur civil  
Guy Nicollier, architecte  
Alain Perret, ingénieur électricien  
Olivier Vernay architecte
- Past-présidente : Anne-Catherine Javet, architecte

### 5.2 Groupe des architectes

---

- Président : Alfonso Esposito
- Membres: Anne-Catherine Javet  
Sylvie Pfaehler  
Serge Butikofer  
Bassel Farra  
Yves Joos  
Alvaro Varela  
Olivier Vernay

### 5.3 Groupe des ingénieurs

---

- Responsable : Eric Gysin, ing. Civil
- Membres: ingénieurs membres du comité

rappelons que le GI n'a plus un statut d'association indépendante, mais fonctionne en tant que groupe de travail sur mandat du comité et/ou à son initiative. Des membres extérieurs peuvent participer ponctuellement à certaines activités.

#### 5.4 Secrétariat

---

- Geneviève Hofer, secrétaire générale
- Françoise Oberson, gestion des membres, assistance aux groupes professionnels
- Marily Pfister, comptabilité, FORM Suisse romande, SAMTEC

#### 5.5 Vérificateurs des comptes

---

Suppléant : André Bertoncini, ing. civil  
Frank Wintermark, arch.  
Carlo Antognini, arch.

## 5.6 ATTRIBUTION DES DICASTERES ET MISSIONS en 2004

---

<b>DICASTERES / MISSIONS</b>	<b><u>RESPONSABLES</u> / MEMBRES EN CHARGE</b>
Finances / secrétariat / SAMTEC	E. Gysin / <u>J.-J. Lehmann</u> / G. Hofer / M. Pfister
Informatique	A. Perret
Groupe des ingénieurs GI Groupe des architectes GA GPA-R (Groupe professionnel des architectes – Romandie)	E. Gysin, responsable A. Esposito, président A. Esposito
Commission d'admission des membres associés sia	E. Gysin /A. Esposito
Organisation de visites architecturales	O. Vernay
<b>Formation</b>	
Formation ing. et arch. EPFL / HES	E. Gysin/M. Gencer/B. Farra
Rencontres ENAC / Forum EPFL	A.C. Javet / E. Gysin
Commission économique HES (pour le centre de compétences "Architecture, Génie civil, Géomatique")	M. Gencer
apprentissage : DESSBAT GTGC	A. Esposito / S. Butikofer E. Gysin
Formation de dessinateur	E. Gysin
<b>Communication/ image / promotion :</b>	
Urbanités	Comité/G. Hofer
Salon Habitat & Jardin 04	GA : Y. Joos
Site sia-vd sur Internet	A. Perret / O. Vernay/ G. Hofer
<b>Groupes institués et associations</b>	
Marchés publics : CCAO (Commission des concours et appels d'offres) :	J.Ch. Chatillon, C.Antognini L. Bräker, Ch. Bridel, F. Consenti, D Gasser, B. Giacomini Y. Golay, E. Gysin, B. Junod, N. Joye, Cl.-A. Vuillerat F. Decroux Avocat conseil : Me. D. Esseiva

Révision LVMP/AIMP (Loi vaudoise et Accord intercantonal sur les marchés publics)	Ch. Bridel
Infobase (recensement des concours et appels d'offres)	F. Decroux
INTERASSAR Vaud (Interassociation des associations d'architectes)	A. Esposito, S. Butikofer
DRA Distinction romande d'architecture	Jacqueline Pittet
Construction Vaud – (ex-Conférence cantonale vd de la construction)	E. Gysin
Série de Prix	René Vittone
<b>Intérêts professionnels/ Politique professionnelle</b>	
Honoraires – groupe de travail sia-SKH	Gilbert Monay, ing.
Commission de gestion de la liste d'experts	P.P. Duchoud / M. Gencer / Ph. Cornu
<b>Etat de Vaud</b>	
Commission consultative sur les marchés publics	J.-Ch. Chatillon
SAT-Forum des urbanistes	AC Javet / O. Vernay
Table ronde sur les marchés publics (2 séances annuelles)	AC Javet / B. Giacomini / J.C. Chatillon E. Gysin / JJ. E. N. Joye / P.P. Duchoud / B. Junod
ASIT-Vaud	Guy Nicollier, arch.
Départ. de l'Economie : Politique du logement	D. Papadaniel / N. Joye
Commission cantonale consultative du logement	J.B. Ferrari / R. Michaud
Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs	Ch. Bridel

## 6. DELEGUES ET REPRESENTANTS VAUDOIS AUX INSTANCES CENTRALES

---

### 6.1. Délégués à l'assemblée des délégués sia

---

Eric Gysin, ing. civil  
Eric Frei, arch.  
Guy Nicollier, arch.

### 6.2 Direction sia

---

Membre : Blaise Junod, architecte

### 6.3 Groupes professionnels sia (GP) :

---

- Architecture Lorenz Bräker, président
- Génie civil André Eisenring, ing. civil  
Claude-Alain Vuillerat, ing. géomètre
- Sol/Air/Eau Claude-Alain Vuillerat, ing. géomètre
- Technique et industrie  
Charles Weinmann, physicien  
Antoine Wasserfallen, architecte

### 6.4 Conseil d'honneur suisse

---

Jean-Claude Badoux, président  
Bruno Giacomini, suppléant

L'exercice comptable du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004 se solde par un résultat d'exploitation positif de Fr. 13'565.79 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 18'020.--. Les produits se montent à Fr. 465'628.90 et les charges à Fr. 452'063.11.

Le compte de pertes et profits, après utilisation d'une part du disponible pour réalimenter la réserve pour le salon Habitat et Jardin 2005 à concurrence de Fr. 20'000.--, et compte tenu des produits financiers et des charges d'impôts, enregistre une perte de Fr. – 1'533.06.

### **Produits**

---

Les cotisations personnelles peuvent être considérées comme stables et conformes au budget. Les cotisations de bureau, d'un montant total de Fr. 160'410.--, sont en légère augmentation. Compte tenu des arriérés de 2003, l'encaissement présente un supplément de 5.3% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation ne devrait pas se répéter de façon aussi sensible lors des prochains exercices.

Le produit de la vente de normes, essentiellement faite depuis la centrale zurichoise, montre une croissance non négligeable de l'ordre de 41% sans que les charges liées à l'achat des normes soient en progression.

Diverses réserves ont été dissoutes (Fr. 36'500.--), soit par utilisation directe (formation, enseignement, fin d'activité), soit en raison de leur montant plus en rapport avec leur but (débiteurs douteux, matériel).

Il en résulte globalement une augmentation des produits de Fr. 9'454.20, soit 2% par rapport à 2003.

### **Charges**

---

Les charges ont elles aussi augmenté par rapport à 2003, passant de Fr. 431'336.63 à Fr. 452'063.11, soit de 5%. Un soutien à l'enseignement et à l'espace inventions de la Ville de Lausanne, des frais extraordinaires du personnel, des actions de promotion en faveur de l'image de nos professions ont été engagés dans l'intérêt de la société vaudoise et de son impact sur l'extérieur.

### **Bilan**

---

- **Actif :**

Comme lors de l'exercice précédent, un remboursement de Fr. 5'000.- a été effectué auprès de la CVAI. Le programme d'amortissement fixé en 2003 est respecté. Les autres postes d'actifs ne montrent pas de différences significatives.

- **Passif :**

Le prêt de la SIA centrale est actuellement réduit à Fr. 20'000.- sur une ligne de crédit disponible de Fr. 50'000.--. Le versement rapide des cotisations des membres nous a permis de limiter les avances de liquidité par la SIA centrale sur notre compte courant. Que chacun en soit remercié.

Le capital de la société au 31.12.2004, compte tenu de la perte comptable de Fr. 1'533.06, est arrêté à **Fr. 74'761.16.**

### **Conclusion**

---

La situation financière de la section est saine et nous permet de toujours plus axer nos actions vers une présence de la SIA dans des opérations de mise en valeur des compétences des professions et des membres auprès du grand public.

Au nom de tous les membres, nous remercions chaleureusement tout le personnel du secrétariat pour sa compétence, et pour la précision et la qualité du travail fourni.

J.-J. Lehmann, trésorier / 10 mars 2005

<u>Charges</u>	Comptes 2004	Budget 2004	Budget 2005	Budget prévisionnel 2006
<b>Achat d'ouvrages</b>	<b><u>17'979.85</u></b>	<b><u>15'000</u></b>	<b><u>15'000</u></b>	<b><u>15'000</u></b>
<b>Frais de personnel</b>	<b><u>232'360.00</u></b>	<b><u>230'000</u></b>	<b><u>198'000</u></b>	<b><u>150'000</u></b>
<b>Travaux de tiers</b>	<b><u>824.50</u></b>	<b><u>1'000</u></b>	<b><u>1'000</u></b>	<b><u>1'000</u></b>
<b>Loyer et chauffage</b>	<b><u>22'635.05</u></b>	<b><u>23'000</u></b>	<b><u>23'000</u></b>	<b><u>23'000</u></b>
<b>Charges d'activité</b>	<b><u>141'722.15</u></b>	<b><u>145'000</u></b>	<b><u>193'350</u></b>	<b><u>487'350</u></b>
Frais assemblées et séminaires	5'884.10	6'000	6'000	6'000
Frais fonctionnement des comités & frais représentation	8'360.75	10'000	10'000	10'000
Defraiment Président SIA vaudoise	10'000.00	10'000	10'000	10'000
Urbanités	6'128.55	5'000	6'000	6'000
Actions groupe des ingénieurs	857.50	2'000	2'000	2'000
Actions groupe des architectes	1'200.00	2'000	2'000	2'000
Frais fonctionnement GPA -VD	1'618.20	3'000	3'000	3'000
Internet	1'489.95	2'000	1'500	1'500
Interassar	2'590.00	2'500	2'500	1'000
CVAI	5'000.00	5'000	5'000	5'000
Frais de fonctionnement GPA -R (ex-Cogar)	0.00	4'100	1'000	1'000
Info-Base	25'904.90	30'000	30'000	30'000
Frais CCAO	0.00	500	5'000	500
Frais secrétariat Construction Vaud (ex -CCVC)	1'200.00	1'200	1'200	1'200
Dons - subventions - soutiens	7'475.50	0	15'000	15'000
Perte sur débiteurs	1'270.00	0	500	500
Habitat et Jardin	41'442.70	38'000	70'000	370'000
Distinction romande d'architecture (ex-DVA)	6'150.00	6'700	6'150	6'150
Subsides formation	11'050.00	12'500	12'000	12'000
Prix et bourses	4'100.00	4'500	4'500	4'500
<b>Frais de bureau et d'administration</b>	<b><u>36'541.56</u></b>	<b><u>42'500</u></b>	<b><u>40'300</u></b>	<b><u>39'300</u></b>
Entretien matériel et machine de bureau	1'363.80	0	1'000	0
Maintenance et équipement informatique	2'546.25	3'500	3'000	3'000
maintenance de la photocopieuse	2'679.35	3'000	3'000	3'000
Assurances	1'012.55	1'000	1'000	1'000
Fournitures de bureau	1'066.75	2'000	1'500	1'500
Imprimés et emballages	3'725.25	4'000	4'000	4'000
Intérêts et frais bancaires	2'021.71	3'000	1'800	1'800
Frais de port et du CCP	7'978.75	9'000	9'000	9'000
Frais de téléphone / Téléfax	5'140.10	6'000	4'500	4'500
Cotisations, abonnements	2'677.00	3'000	3'000	3'000
Honoraires divers	3'324.30	2'000	3'000	3'000
Annonces - presses	0.00	1'500	1'500	1'500
Frais de reproduction externes	1'849.60	2'000	2'000	2'000
Frais divers d'administration et autres frais divers	1'156.15	2'500	2'000	2'000
	<b>452'063.11</b>	<b>456'500</b>	<b>470'650</b>	<b>715'650</b>

**Produits**

<b>Cotisations</b>	<b><u>278'572.50</u></b>	<b><u>271'880</u></b>	<b><u>268'000</u></b>	<b><u>267'000</u></b>
personnelles	118'162.50	118'380	116'000	115'000
bureaux	151'968.00	149'000	150'000	150'000
Cotisations arriérées	8'442.00	4'500	2'000	2'000
<b>Vente de normes</b>	<b><u>34'860.65</u></b>	<b><u>25'000</u></b>	<b><u>25'000</u></b>	<b><u>25'000</u></b>

<b>Prestations facturées à des tiers</b>	<b><u>104'131.25</u></b>	<b><u>126'500</u></b>	<b><u>104'500</u></b>	<b><u>447'000</u></b>
Commission gestion SAMTEC	7'230.40	4'500	3'000	3'000
Participation à l'édition de la Série de prix	10'000.00	16'000	13'000	13'000
Internet	8'100.00	9'000	8'000	8'000
Interassar	1'125.00	800	1'000	1'000
Info-Base	25'904.90	30'000	30'000	30'000
Honoraires du secrétariat	29'120.20	30'000	20'000	20'000
Produit de reproduction interne	870.75	500	500	500
Produit permanence	1'280.00	1'700	1'500	1'500
Habitat et Jardin	20'500.00	34'000	27'500	370'000
<b>Produits divers</b>	<b><u>11'564.50</u></b>	<b><u>5'100</u></b>	<b><u>5'100</u></b>	<b><u>5'100</u></b>
Produits divers (voyages, vente de livres, etc...)	1'264.50	1'500	1'500	1'500
Sous location locaux	3'600.00	3'600	3'600	3'600
DRA distinction romande architecture 2003	6'700.00	0	0	0
<b>Dissolution provisions</b>	<b><u>36'500.00</u></b>	<b><u>10'000</u></b>	<b><u>10'000</u></b>	<b><u>10'000</u></b>
Provision fin d'activité	12'000.00	10'000	0	0
Provision Habitat et Jardin	14'000.00	0	10'000	10'000
Provision diverses	10'500.00	0	0	0
	<b>465'628.90</b>	<b>438'480</b>	<b>412'600</b>	<b>754'100</b>

<b>Récapitulation</b>	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Budget</b>	<b>Budget</b>
	<b>2004</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>prévisionnel 2006</b>
<b>Produits</b>	465'628.90	438'480	412'600	754'100
<b>Charges</b>	452'063.11	456'500	470'650	715'650
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>13'565.79</b>	<b>-18'020</b>	<b>-58'050</b>	<b>38'450</b>

<b>Compte de pertes et profits</b>				
Résultat d'exploitation	13'565.79	-18'020	-58'050	38'450
Produits financiers	5'870.10	5'000	5'000	5'000
Impôts	-968.95	-1'000	-1'000	-1'000
Provisions H&J 2005-2006	-20'000.00	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1'533.06</b>	<b>-14'020</b>	<b>-54'050</b>	<b>42'450</b>

#### **Bilan au 31 décembre 2004**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ACTIF</b>		
<b><u>Actif circulant</u></b>	<b><u>214'156.15</u></b>	<b><u>257'141.16</u></b>
<b>Liquidités</b>	<b>34'907.20</b>	<b>38'857.56</b>
Caisse	74.15	431.10
CCP	1'299.70	19'643.30
BCV compte courant	105.70	-323.15
UBS compte courant	0.00	-13'076.24
Raiffeisen compte courant	33'427.65	32'182.55
<b>Créances résultant de ventes</b>	<b>15'596.30</b>	<b>33'094.25</b>
Débiteurs cotisations	1'531.85	4'785.00
Débiteurs normes	1'340.80	2'299.20
Autres débiteurs	753.00	1'139.40
Débiteurs CVAI	10'970.65	15'970.65
Débiteurs Internet	1'000.00	8'900.00

<b>Autres créances</b>		<b>125'452.65</b>	<b>144'489.35</b>
AFC, impôt anticipé à récupérer		2'093.50	2'076.65
Prêt Dessbat		15'000.00	15'000.00
Actifs transitoires		108'359.15	127'412.70
<b>Stock</b>		<b>21'200.00</b>	<b>23'700.00</b>
Stock de normes SIA		21'200.00	23'700.00
<b>Titres</b>		<b>17'000.00</b>	<b>17'000.00</b>
Titres		13'100.00	13'100.00
Titres SIA	24'400		
Fonds d'amortissement sur titres	<u>-20'500</u>	3'900.00	3'900.00
<b><u>Actif immobilisé</u></b>		<b><u>1.00</u></b>	<b><u>1.00</u></b>
Mobilier et matériel		1.00	1.00
<b>Total actif</b>		<b>214'157.15</b>	<b>257'142.16</b>
		<hr/>	<hr/>
<b>PASSIF</b>			
<b><u>Fonds étrangers</u></b>		<b><u>116'395.99</u></b>	<b><u>157'847.94</u></b>
<b>Dette à court terme</b>		<b>70'395.99</b>	<b>95'347.94</b>
Créanciers et passifs transitoires		50'395.99	45'347.94
Prêt ZH		20'000.00	50'000.00
<b>Provisions</b>		<b>46'000.00</b>	<b>62'500.00</b>
Provision pour perte sur débiteurs		0.00	2'000.00
Provision pour séminaires		6'000.00	6'000.00
Provision pour actions de promotion		10'000.00	10'000.00
Provision F'AR		0.00	3'000.00
Provision Tribu Architecture		0.00	4'000.00
Provision Habitat & Jardin 2005+2006		20'000.00	14'000.00
Provision base de données		10'000.00	10'000.00
Provision matériel informatique		0.00	1'500.00
Provision fin activité		0.00	12'000.00
<b><u>Fonds propres</u></b>		<b><u>97'761.16</u></b>	<b><u>99'294.22</u></b>
Capital		76'294.22	74'777.90
Perte (bénéfice) de l'exercice		-1'533.06	1'516.32
Fonds de réserve		23'000.00	23'000.00
<b>Total passif</b>		<b>214'157.15</b>	<b>257'142.16</b>
		<hr/>	<hr/>

## Message de Françoise Oberson aux membres de la sia vaudoise

---

Chers membres, chers amis,

Il est généralement admis que lorsqu'on aime, on ne compte pas ! Et pourtant, les années sont bien là, il faut que je m'y habitue : toutes les bonnes choses ont une fin ; notre activité commune va s'achever après 39 ans moins 4 jours - je vous fais grâce des heures et des secondes - de bons et loyaux services – du moins je l'espère ! Au total 9 présidents architectes et 9 présidents ingénieurs pour la section et tout autant pour les GA et GI, avec lesquels j'ai collaboré. Un bon nombre de séances et de procès-verbaux. que cela représente ; il faut dire que tout a commencé peu après la moitié du XXe siècle... C'était hier !

À côtoyer durant toutes ces années des ingénieurs et des architectes, j'ai appris et surtout retenu que lorsqu'on se sent bien dans un lieu, c'est qu'il est architecturalement bien conçu - je ne parle pas ici du bâtiment de Jomini - mais de l'entourage qui a été le mien durant toutes ces années. J'ai écouté et entendu tous ces spécialistes parler de la beauté de l'espace, du volume construit, du génie du lieu, et de bien d'autres choses encore. Mais j'ai dû y trouver mon compte puisque je suis restée si longtemps, au point de faire partie, à part entière, de cet espace, et même, en quelque sorte, de l'espace mobilier ... et vous connaissez le prix des meubles anciens.

C'est grâce à Jean Kropf, deux ans après l'EXPO 64, que j'ai été engagée comme "petite fourmi laborieuse" - pour utiliser la jolie formule que m'avait attribuée un architecte maintenant retiré au pays du nougat; je n'avais aucun diplôme, mais la volonté de travailler au mieux ; et la SVIA m'a permis de suivre des cours tout en travaillant – avec un salaire restreint – puisque sans papier - heureusement que je n'ai pas subi le sort des réfugiés, me faire renvoyer dans mon canton de Fribourg !

Après mon diplôme en 1968, je me suis mise à la tâche pour acquérir le savoir-faire d'une bonne secrétaire, qui selon la formule consacrée est que : si les autres ne font rien, la secrétaire doit le faire ! Pour parler en termes sportifs, j'ai été le "Poulidor" du secrétariat, jamais maillot jaune, mais quand même quelques succès d'étape.... J'ai connu une SVIA bien vaudoise, qui plus tard est devenue section d'une plus grande société helvétique, sans pour autant perdre son âme, mais je sais qu'elle est dotée d'une grande faculté de résilience, comme disent les ingénieurs.

Certes, de manière quasi quotidienne, il y avait les séances avec les architectes - qui ont la manie de refaire le monde à chaque fois, - vous me direz que c'est normal de refaire le monde pour des gens qui décortiquent l'architecture des autres – même le Créateur du monde n'y échappe pas.

Il y a eu les assemblées générales du GA normales, et avec "putsch", comme celle du 8 mars 1985, plusieurs tours de scrutins et faute professionnelle – j'avais oublié les bulletins de vote. Celles du GI, plus pragmatiques, parfois gastronomiques, toujours très intéressantes. La lecture et la relecture des normes, pour répondre aux questions des clients, au point de les réciter presque par cœur. Tout cela vécu dans la volonté constante de la marche en avant pour la défense de vos professions. J'ai donc connu beaucoup d'hommes et de femmes intéressants, qui ont constitué mon cadre de vie professionnel ; ils formaient comme les pierres d'une mosaïque, liées entre elles par le ciment de la collégialité.

Voilà résumée, toute une vie, sans retour, compte à rebours ; juste une vie professionnelle qui s'achève avec des souvenirs inoubliables. Et je n'ai pas vu le temps passer dans un parcours initiatique qui m'a permis d'approfondir mon savoir; de découvrir les arts, les sciences et les techniques à votre contact ; cela m'a éclairé sur beaucoup de choses, et m'a fait apprécier la valeur de l'équilibre, de la rigueur, et de la beauté, toutes qualités qui devraient être propres à tout **bon membre SIA.**

La fourmi évoquée plus haut va laisser place à la cigale qui chante tout l'été - vous connaissez ma passion pour le chant choral. Si une étape s'achève, si une page se tourne, il n'en reste pas moins que je conserverai de vous tous un souvenir profondément logé au fond de mon cœur ; et c'est du même fond du cœur que je vous adresse toute ma gratitude et que je vous dis : Mille mercis à tous.

Françoise Oberson